Travailler le dimanche?



Écoutez puis écrivez une phrase avec chacun des mots ci-dessous :

Consommateur / La Une / Nocturne / Baisser les rideaux / Les salariés / La triple peine /

PérimÃ"tre urbain / Les syndicats / Hebdomadaire / Sondage / Grande surface / En CDI / Un

marteau / Nuire / Bosser / LaïcÂ

ÂÂ

Les deux tiers des Français seraient prêts à travailler le dimanche, selon un sondage publié par Le Journal du Dimanche. Soixante-sept pour cent des Français étaient favorables au travail le dimanche, contre 33 % qui y étaient opposés. L'idée semble rallier un nombre grandissant de Français, puisqu'en 2007, ils n'étaient que 59 % Ã envisager de pouvoir travailler le dimanche (contre 41% de personnes hostiles).

Cependant, seuls 17 % des Français seraient prêts à travailler tous les dimanches, contre 50% seulement "de temps en temps". Curieusement, si les Français sont prêts à renoncer au repos dominical, seule une courte majorité (52 % contre 48 %) réclame l'ouverture des magasins le dimanche.

Mais le clivage entre Paris et la province est fort: si les trois quarts des habitants de l'agglomération parisienne aimeraient voir leurs magasins ouvrir tous les jours, seul un habitant de province sur deux le souhaite. Le sondage a été réalisé les 22 et 23 septembre 2008 auprÃ"s d'un échantillon de 1.003 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus. lepoint.fr

Un précieux temps commun

Le Monde du 03.10.13

Un progression constante depuis 1990, le travail dominical concerne environ 8 millions de personnes, dont 6,5 millions sont des salariés. Les études montrent que les salariés qui travaillent le dimanche sont massivement (95 % en 2011) en activité le samedi, et qu'ils sont plus souvent concernés par les formes atypiques des horaires de travail qui se sont accrues au cours des deux derniÃ"res décennies : travail de nuit, horaires décalés, horaires non prédictibles, semaines ou journées longues, temps partiels courts.

Ces conditions de travail réduisent trÃ"s sérieusement les sociabilités familiale et amicale, ainsi que les opportunités de temps libre partagé. Le dimanche travaillé vient redoubler ces effets délétÃ"res et ne joue alors plus, pour ceux qui travaillent ce jour-lÃ, son rà le de synchronisation et de cohésion familiale, sociale et sociétale qui était le sien depuis la loi de 1906. La banalisation du dimanche lui à te sa dimension de repà re temporel et de temps commun, ainsi que de rupture au regard du reste de la semaine, que l'on retrouve dans l'histoire humaine depuis la vénération du « jour du soleil » par les Mésopotamiens.

Si la nécessité du travail du dimanche dans les secteurs liés aux fonctions régaliennes de l'Etat, à la santé ainsi qu'à la continuité de la vie sociale ne peut être remise en question, on peut s'étonner que le débat relatif au dimanche ne se focalise que sur le commerce, alors même que ce jour-là est valorisé comme un temps pour la famille, un temps pour soi, un temps de relations amicales. Comme le dit JérÃ′me Deschamps, « pour que la vie soit belle, il faut qu'elle soit ponctuée ».

Lorsque l'on demande aux habitants d'une ville moyenne de province ce qu'ils souhaiteraient voir ouvrir le dimanche, ils citent en premier les lieux de rencontre et de convivialité que l'on ne peut pratiquer en semaine. Un tel constat indique qu'il conviendrait de s'orienter vers une définition de quelques principes simples par le législateur (volontariat, rÃ"gle en matiÃ"re de rémunérations et de durée du travail) et laisser au maire ou au président de la collectivité locale le soin d'organiser une concertation impliquant les salariés et employeurs concernés mais également les associations d'habitants afin de définir ce qui devrait être ouvert le dimanche.

Ce processus permettait plus facilement de dépasser les positions idéologiques en les confrontant à des aspirations exprimées et non imaginées, fondées sur les habitudes locales.

Jean-Yves Boulin

-

Travailler le dimanche ?

_